

Un budget voté tambour battant



De gauche à droite : Nathalie Girard, Jacques Rousset et Christian Chasson, les têtes de liste.

/PHOTOS C.D.

Un large consensus s'est invité à la séance du conseil municipal dédiée au vote du budget. L'ordre du jour a débuté par l'approbation du compte de gestion du receveur. Pour les élus, cette décision consiste en la vérification, à partir du budget primitif 2018, que toutes les opérations financières effectuées par la mairie, tant en matière de recettes que de dépenses, ont bien été prises en compte par le receveur (c'est lui qui paye et qui encaisse pour le compte de la commune). Ensuite, selon le texte de la délibération, "considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal doit déclarer (ndlr : par son vote) que le compte de ges-

Les taux des impôts directs locaux sont reconduits en 2019

tion dressé pour 2018 n'appelle ni observation ni réserve de sa part". C'est en quelque sorte la clôture de l'exercice comptable.

Cet examen par les élus a laissé apparaître un excédent de recettes de 359 911,73 € en section investissement et un excédent de recettes de 1 544 659,63 € en section fonctionnement, soit ensemble un total de 1 904 571,36 €.

Les Cabannais pourront constater, avec plaisir, que les taux des impôts directs locaux sont reconduits en 2019 à l'iden-

tique. La taxe d'habitation reste à 16%, la taxe foncière sur les propriétés bâties est à 25% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 56,34%.

La présentation du budget primitif 2019, qui reprend les résultats de 2018, s'équilibre en recettes et en dépenses à 5 814 023,39 € pour la section de fonctionnement et à 4 158 518,29 € en section d'investissement. Les élus ont ensuite procédé au vote du budget des subventions aux associations. Les montants sont au niveau de l'an passé.

Cet examen par les élus du compte de gestion, comme celui du compte administratif et du budget primitif pour 2019, n'a appelé pour Nathalie Girard (liste Cabannes Autrement) qu'un seul commentaire. "Tout

Le budget primitif s'élève cette année à 5 814 023,39 €

a été dit en commissions des Finances. Il n'y a rien à ajouter", a-t-elle glissé. Pour sa part, Jacques Rousset (liste Agir ensemble pour Cabannes) a relevé que "le compte administratif de la commune traduit bien les orientations politiques retenues. Nous ne les approuvons pas toutes, mais nous les votons". C'est ainsi que toutes les délibérations ont pu être votées à l'unanimité. Une soirée bien tranquille au final pour Alain Morel, adjoint en charge des finances locales, et Christian Chasson, le maire. **C.D.**